



Exemple pratique d'achat responsable

Appel d'offres d'une municipalité pour un service d'élimination des déchets et de matières recyclables

Version 07.2021

Avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)



Contexte global du projet

Le contrat d'élimination des déchets d'une municipalité a expiré à la fin de 2011. Par le biais d'un appel d'offres, un partenaire a été trouvé pour la poursuite des tâches d'élimination des déchets pour la période du 01.01.2012 au 31.12.2021.

L'objet de l'appel d'offres était l'infrastructure de collecte des déchets et des matières recyclables de la municipalité ainsi que la collecte et le transport des déchets et des matières recyclables.



Objectif du projet

Choix transparent, compréhensible et juridiquement correct du partenaire optimal pour l'élimination des déchets dans la commune à partir du 1^{er} janvier 2012.

Périmètre du projet

Le contrat d'élimination des déchets comprenait environ 5 500 t/a de déchets municipaux et environ 1 200 t/a de matériaux recyclables.

Données clés

Projet:	Appel d'offres pour le contrat de service d'élimination des déchets et des matières recyclables d'une municipalité
Tâche du prestataire de services :	Mise à disposition de conteneurs, collecte des déchets et des matériaux recyclables, exploitation du point de collecte des déchets et des matériaux recyclables, rechargement et transport longue distance vers l'usine d'incinération des déchets et le recycleur.
Client :	Municipalité
Prestataire:	Prestataire privé dans le secteur de la gestion des déchets



Objectifs de durabilité

- **Economies de CO₂:**
 - Les véhicules électriques ont été demandés, sinon l'exigence minimale est la norme EURO 4 plus le filtre à particules (date de l'appel d'offres : 2012).
 - Valeur de tonnes-kilomètres basses
- **Qualité du recyclage :** recyclage des matières premières des déchets de verre, de papier/carton et des déchets verts.
- **Certifications de durabilité :** certification ISO 9001 et 14001

Des résultats concrets en matière de durabilité

1

Des économies de CO₂ grâce aux véhicules électriques

2

Des économies de CO₂ grâce au transport ferroviaire vers les recycleurs

3

Réduction des émissions sonores grâce à la faible fréquence de collecte due à l'utilisation de conteneurs à presse

Ancrage de la durabilité

Où et comment les aspects durables ont été promus durant le projet – Vue d'ensemble

1. Définition des aspects durables



2. Processus d'appels d'offres



3. Evaluation de l'offre



4. Garantie de la durabilité



5. Suivi et contrôle



Quels aspects de la durabilité étaient importants pour le projet ? Comment ont-ils été sélectionnés ?

- Les aspects pertinents ont été définis et sélectionnés à travers des discussions avec la commune.
- Depuis des années, la municipalité était un village sans voiture, où seules les voitures électriques homologuées étaient autorisées. Les véhicules destinés à la collecte des déchets constituent une exception. Le désir de les intégrer dans le paysage du village était fort. En outre, la dépendance à l'égard de la route a été jugée critique.
- La route menant à la vallée a été bloquée à plusieurs reprises par la neige et l'on craignait que les déchets ne puissent être transportés vers les recycleurs.
- Cela a entraîné des demandes de véhicules électriques et de transport ferroviaire vers les recycleurs.

Comment les aspects de durabilité ont-ils été promus dans le processus d'appel d'offres ? Où et quand dans le processus ?

- L'innovation en matière de durabilité a été encouragée principalement par la possibilité pour le prestataire de soumettre une variante.
- La situation de l'époque, y compris les exigences de base importantes et les obligations du futur contractant, a été clairement explicitée.
- En outre, il était possible de proposer un système de déchets nouveau/différent. Les futurs contractants avaient la possibilité de proposer un meilleur système global et de concevoir différemment la manière d'atteindre les objectifs.

Quels critères d'attribution ont été définis pour la sélection des offres ?

Quels sont les critères d'attribution à utiliser pour garantir une prise en compte adéquate des critères de durabilité ?

- Les critères de durabilité qui ont été inclus dans l'appel d'offres :
 - Des économies de CO₂ grâce à l'**optimisation des véhicules et des itinéraires**.
 - Qualité de recyclage élevée grâce au recyclage des matières premières que sont **le verre usagé, le papier/carton et les déchets verts**.
 - Certifications de durabilité (**certification ISO 9001 et 14001**). Ceux-ci ont été spécifiés comme un critère de sélection - si ceux-ci n'étaient pas fournis, les soumissionnaires étaient exclus.
 - Les véhicules, les distances de transport et la qualité des recycleurs ont été considérés comme des critères écologiques avec une pondération de 30%.

Quelles garanties ont été exigées des représentants ?

- Certifications ISO
- Évaluation annuelle des options de recyclage et d'élimination
- Solution extensible : Extension des types de déchets collectés (aux déchets bio-organiques)

Comment le client peut-il être sûr que ces aspects sont respectés ?

- Reporting: l'entrepreneur doit soumettre les statistiques de poids avec les tonnages par jour sous forme électronique pour chaque classe de déchets.

Evaluation de l'offre

Comment les critères ont-ils été définis par le client? Comment le fournisseur les a-t-il rempli?



Points spécifiques de l'appel d'offre

- Procédure d'appel d'offres classique
- **Visite obligatoire du site** pour tous les prestataires et réponse aux questions de tous les prestataires (séance de questions-réponses avec la commune). Les **bonnes pratiques** étaient :
 - Soumission des questions avant la rencontre sur site
 - Présentation et réponse à l'ensemble des questions à la totalité des participants (principe d'égalité d'information)
 - Publication de la requête dans sur la plateforme Simap
- **Obtention de références** (entretiens)
- Procédure de sélection sur la base des critères d'éligibilité et des critères d'attribution.



Valeur ajoutée de la méthode

- Option entrepreneuriale (**ouverture aux nouveaux systèmes et à l'innovation**)
- **Rencontre personnelle sur site**

Critères de sélection / critères d'éligibilité

Quels critères ont été utilisés ?

- Complétude formelle
- Respect des exigences en matière de marchés publics
- Permis de conduire valide de l'Office fédéral des routes
- Certification ISO 9001 et 14001
- Expérience et références documentées
- Véhicules adaptés (moteurs standard EURO 4, carrosserie de wagon fermée, bac de remplissage et dispositif de vidange du conteneur ainsi que l'adaptation aux conditions locales)
- Capacité économique (forme juridique, personnel, capacité financière, capacité technique)
- Organisation de piquet pour les opérations extraordinaires
- Visite obligatoire sur place

Comment ont-ils été évalués ?

- **Critères Oui/Non**
- Si un soumissionnaire ne répondait pas à un critère, il était exclu de la procédure d'appel d'offres.

Critères d'attribution

Quels critères ont été utilisés ?

Quel était leur poids?

Quel était le contenu de chaque critère?

Comment ont-ils été évalués ?

Prix

50%

Prix total de l'offre

L'offre la plus favorable a reçu le nombre maximum de points.

Critères techniques et écologiques

30%

Types de véhicules
Tonnes-kilomètres
Sécurité du recyclage des matières premières
Fiabilité

Les critères techniques et environnementaux ont été comparés entre les offres.

Références

20%

Comptabilité
Flexibilité pour les tâches spéciales
Equité générale

Recommandations

Quelles sont les exemples pour les autorités ? Comment ces meilleures pratiques peuvent-elles être reproduites ?



Définir des objectifs clairs et les résultats attendus et s'y tenir.

En général, les **objectifs et les effets escomptés font l'objet d'une discussion approfondie**. Cependant, ils ne sont généralement plus inclus dans l'appel d'offres final.

Notre recommandation est de déclarer clairement dans l'appel d'offres quels sont les objectifs visés par le client. Cela donne aux futurs prestataires la possibilité de remettre en question leurs offres et de proposer des solutions alternatives.

Dans l'appel d'offres décrit ici, les soumissionnaires ont pu clarifier ces questions lors de la session de questions-réponses avec la commune.



Accorder une réelle importance à la durabilité dans la procédure d'appel d'offres

L'appel d'offres contenait des objectifs de durabilité concrets (définition claire de la durabilité, poids : 30 % des critères d'attribution) ainsi que la possibilité de soumettre une variante, qui offrait au soumissionnaire la possibilité d'atteindre les objectifs d'une manière différente. Cette option a permis d'encourager les solutions alternatives et innovantes. L'option du transport ferroviaire dans la variante de l'entrepreneur a été décisive. **Grâce au transfert sur rail, la variante de l'entrepreneur a pu obtenir beaucoup plus de points pour les critères écologiques que les autres variantes.**



Définir des critères de durabilité spécifiques au projet

Les moteurs de la promotion des aspects de durabilité étaient les souhaits de véhicules électriques et de plus de propreté et d'hygiène. Ce dernier point a conduit à l'installation de conteneurs pressurisés aux points de collecte, ce qui a réduit la fréquence de collecte des véhicules. **Ces deux souhaits étaient explicitement mentionnés dans l'appel d'offres.** Enfin, l'accent a été mis sur l'efficacité du transport et du recyclage : en ce qui concerne les voies de transport courtes, les partenaires régionaux ont été privilégiés.



Promouvoir une solution innovante

Il semble essentiel de laisser suffisamment de place dans le processus de sélection aux suggestions d'amélioration et aux solutions alternatives des prestataires. Si les objectifs sont clairement définis, les fournisseurs disposent d'une marge de manœuvre suffisante dans les documents d'appel d'offres pour présenter des améliorations supplémentaires ou des solutions alternatives.



Applicabilité à d'autres projets et secteurs

- Accompagnement par une **entreprise spécialisée dans les questions de durabilité à un stade précoce du projet.**
- **Inclure les objectifs finaux et les résultats attendus** dans l'appel d'offres.
- **Ouverture aux solutions alternatives** qui mènent au même objectif